Envoyé en préfecture le 30/09/2026
Reçu en préfecture le 30/09/2026
Publié le
ID : 035-213500358-20260930-2026_08_59-DE

Commune de Bovel

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 25 SEPTEMBRE 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-cinq septembre à dix-neuf heures et trente minutes, le Conseil Municipal de BOVEL, légalement convoqué le vingt et un septembre deux mille vingt-six, s'est réuni, à la salle du Conseil Municipal de la mairie, sous la présidence de José MERCIER, Maire.

PRESENTS : M. : José MERCIER ; Dominique MOTEL ; Kevin JOURDAN ; Guillaume CHAPEAU ; Arnaud GASNIER ; Yvon GICQUEL. MMES : Ingrid GARDE ; Charlotte YGER ; Françoise AUBAUD ; Elodie SAUFFISSEAU ; Josiane LELIEVRE ; Laure JAMAIN ; Rolande RICAUD

Absents excusés : Benjamin ROUSSEAUX pouvoir donné à Kevin JOURDAN

Absent : Jean-Michel BOURREE

Secrétaire : Françoise AUBAUD

Nombre de conseillers : 15
Nombre de présents : 13
Nombre de votants : 14

Délibération 2026.08.59

VHBC : FONDS DE CONCOURS AUX PETITES COMMUNES 2026

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article 1.5214-16 V :
La commune de Bovel sollicite le fond de concours petites communes 2025 au titre du financement de l'opérations : installation d'un city stade

Le détail des dépenses liées à l'opérations est le suivant :

Dépenses :

	Montant HT
City stade (devis 3R Playground)	49 410.00 €
Marquage au sol	1 950.00 €
TOTAL:	51 360.00 €

Recettes :

	Pourcentage	Montant HT
Autofinancement : Fonds propres	20 %	10 323.36 €
Ambition commune 2026	40 %	20 544.00 €

Mairie 3, rue du Tramway 35330 BOVEL
Tél. : 02.99.92.00.34 - Email : secretariat.mairie@bovel.fr -

Envoyé en préfecture le 30/09/2026
Reçu en préfecture le 30/09/2026
Publié le
ID : 035-213500358-20260930-2026_08_59-DE

Subvention DETR 2026	29.90 %	15 356.64 €
VHBC – Fond de concours aux petites communes	10 %	5 136.00 €
TOTAL :	100 %	51 360.00 €

Il est demandé une partie du fonds de concours aux petites communes au titre de l'enveloppe 2026.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de :

- **SOLLICITER** le fond de concours aux petites communes 2026 pour l'installation du city stade (5 136 € sur 16 000 €)
- **AUTORISER** le maire à signer toutes les pièces s'y rapportant.

Vote pour : 14
Vote contre : 0
Abstention : 0

Pour extrait conforme, le 29/09/2026
Le Maire, José MERCIER

Secrétaire de séance

MAIRIE DE BOVEL (Ille-et-Vilaine)

Mairie 3, rue du Tramway 35330 BOVEL
Tél. : 02.99.92.00.34 - Email : secretariat.mairie@bovel.fr -